

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1216****18 novembre 2003****SOMMAIRE**

<b>AB Chauffage, S.à r.l., Cessange</b> . . . . .	<b>58337</b>	<b>JP Garitte Consulting and Management Assurance S.A., Niederwampach</b> . . . . .	<b>58363</b>
<b>Auberge Kohnenhof, S.à r.l., Obereisenbach</b> . . . . .	<b>58363</b>	<b>Jurilux, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>58341</b>
<b>Auto-Ecole d'Ettelbruck, S.à r.l., Ettelbruck</b> . . . . .	<b>58324</b>	<b>Lady Dress, S.à r.l., Diekirch</b> . . . . .	<b>58363</b>
<b>Bauxa Capital Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58342</b>	<b>Lucoma S.A., Wiltz</b> . . . . .	<b>58329</b>
<b>BP Luxembourg S.A., Capellen</b> . . . . .	<b>58323</b>	<b>Luxembourg Cars Services S.A., Schifflange</b> . . . . .	<b>58359</b>
<b>BPVN (Luxembourg) S.A., Banco Popolare di Verona e Novara (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58324</b>	<b>Maxi S.A., Dickweiler</b> . . . . .	<b>58328</b>
<b>BPVN (Luxembourg) S.A., Banco Popolare di Verona e Novara (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58327</b>	<b>Munhowen S.A., Ehlerange</b> . . . . .	<b>58366</b>
<b>Cerardenne S.A., Wiltz</b> . . . . .	<b>58361</b>	<b>Munhowen S.A., Ehlerange</b> . . . . .	<b>58367</b>
<b>(Le) Chakir, S.à r.l., Born</b> . . . . .	<b>58364</b>	<b>Net Lux, S.à r.l., Schifflange</b> . . . . .	<b>58364</b>
<b>Corporate Fitness Institute, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>58361</b>	<b>Nosbusch-Kohnen, S.à r.l., Diekirch</b> . . . . .	<b>58324</b>
<b>Corporate Fitness Institute, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>58361</b>	<b>Patinvest S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58322</b>
<b>Dufrais S.A.</b> . . . . .	<b>58359</b>	<b>Peintures-Décor Oestreicher, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>58359</b>
<b>Estinbuy Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58323</b>	<b>Pension Beim Rosa, GmbH, Tarchamps</b> . . . . .	<b>58358</b>
<b>Euro Fonds Service S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58331</b>	<b>Pension Beim Rosa, GmbH, Tarchamps</b> . . . . .	<b>58358</b>
<b>Euro Fonds Service S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58332</b>	<b>Rapid International Holdings S.A.</b> . . . . .	<b>58322</b>
<b>EuroGTC-Consulting, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg</b> . . . . .	<b>58365</b>	<b>Rapid International Holdings S.A.</b> . . . . .	<b>58322</b>
<b>Eurohan S.A., Wiltz</b> . . . . .	<b>58364</b>	<b>Rocado S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58362</b>
<b>European Inventions S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58339</b>	<b>Rose Velte S.A., Wiltz</b> . . . . .	<b>58329</b>
<b>European Inventions S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58338</b>	<b>S.M.C., S.à r.l., Weiswampach</b> . . . . .	<b>58329</b>
<b>Financial Corporation International Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58367</b>	<b>Sident S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58368</b>
<b>FLIE-Financière Luxembourgeoise Investissements Etrangers S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58363</b>	<b>Sitinvest S.A., Pétange</b> . . . . .	<b>58361</b>
<b>Fortis Luxembourg Finance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58358</b>	<b>Smartstream Technologies Luxembourg S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58352</b>
<b>FTE Production, S.à r.l., Rédange-Attert</b> . . . . .	<b>58328</b>	<b>Top 60, S.à r.l., Erpeldange/Wiltz</b> . . . . .	<b>58362</b>
<b>Garage Lutgen Nicolas, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>58361</b>	<b>Transural Beteiligungs Holding, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58339</b>
<b>Garage Schneiders, S.à r.l., Echternach</b> . . . . .	<b>58328</b>	<b>Twilight S.A., Wilwerwiltz</b> . . . . .	<b>58328</b>
<b>Globesoft International, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58332</b>	<b>United Professional Media, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58344</b>
<b>Haas Johny et Compagnie, S.à r.l., Troisvierges</b> . . . . .	<b>58328</b>	<b>Valengilux S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58323</b>
<b>Hanter S.A., Wiltz</b> . . . . .	<b>58329</b>	<b>Wabi Sabi S.A., Echternach</b> . . . . .	<b>58324</b>
<b>Heger, S.à r.l., Vianden</b> . . . . .	<b>58358</b>	<b>Walden S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58323</b>
<b>Immo-Ardenne, S.à r.l., Noertrange</b> . . . . .	<b>58363</b>	<b>Walterstuff, S.à r.l., Watrange</b> . . . . .	<b>58359</b>
<b>ImmoBeagle S.A., Strassen</b> . . . . .	<b>58329</b>	<b>Walterstuff, S.à r.l., Watrange</b> . . . . .	<b>58359</b>
<b>ImmoBeagle S.A., Strassen</b> . . . . .	<b>58331</b>	<b>Watford S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58357</b>
<b>InterHorus, S.à r.l., Munsbach</b> . . . . .	<b>58360</b>	<b>Watford S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58357</b>
<b>Interland Cie S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>58336</b>	<b>Witry &amp; Witry S.A., Echternach</b> . . . . .	<b>58324</b>

**RAPID INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 64.002.

- Le contrat de domiciliation prenant effet au 1<sup>er</sup> juillet 2002 entre RAPID INTERNATIONAL HOLDING S.A. (ci-après «la Société») et TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été résilié en date du 20 octobre 2003 et avec effet immédiat;

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société en date du 20 octobre 2003 et avec effet immédiat;

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., prénommée, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société en date du 20 octobre 2003 et avec effet immédiat;

- TRINIT MANAGEMENT Ltd., ayant son siège social à Tortola, British Virgin Islands, P.O. Box 964, Mill Mall, Road Town, a démissionné en tant qu'administrateur de la Société en date du 20 octobre 2003 et avec effet immédiat.

- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée (précédemment FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l.), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 46.498, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a démissionné en tant que commissaire aux comptes de la Société en date du 20 octobre 2003 et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*L'ancien domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00262. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(070514.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**RAPID INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 64.002.

- TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 94.029, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été co-optée en date du 1<sup>er</sup> octobre 2003 et avec effet immédiat en remplacement de Mme Maggy Kohl-Birget, démissionnée en date du 30 septembre 2003 et avec effet immédiat. TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

*Ancien domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00264. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(070511.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**PATINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.360.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 mai 2003*

La démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son poste de commissaire aux comptes est acceptée. La société KPMG, avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2005.

Certifié sincère et conforme

PATINVEST S.A.

Signature / Signatures

*Administrateur de catégorie B / Administrateurs de catégorie A*

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07058. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(070595.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**WALDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 49.188.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Signature.

(070594.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

---

**VALENGILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.225.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 avril 2003*

Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Alain Renard, Employé Privé, 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, de Monsieur Pierre Mestdagh, Employé Privé, 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et Diplômé en Hautes Etudes Fiscales, 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald et de Monsieur Sandro Capuzzo, Employé Privé, 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009. Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Fait à Luxembourg, le 14 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

VALENGILUX S.A.

A. Renard / P. Mestdagh

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070596.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

---

**BP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen.  
R. C. Luxembourg B 45.782.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(070597.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

---

**ESTINBUY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 44.769.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 mai 2003*

- la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce à Luxembourg sous le n° B 61.417 et ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent est nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour ESTINBUY HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070847.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**AUTO-ECOLE D'ETTELBRUCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 27, rue Guillaume.  
R. C. Diekirch B 93.606.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2003, réf. DSO-AJ00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A., Ettelbruck

Signature

(902783.3/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**NOSBUSCH-KOHNEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9220 Diekirch, 44, rue Clairefontaine.  
R. C. Diekirch B 2.157.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2003, réf. DSO-AJ00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A., Ettelbruck

Signature

(902785.3/832/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**WITRY & WITRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6471 Echternach, 32, rue du Pont.  
R. C. Diekirch B 5.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(902790.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**WABI SABI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6471 Echternach, 32, rue du Pont.  
R. C. Diekirch B 5.293.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(902791.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**BPVN (LUXEMBOURG) S.A., BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 47.796.

L'an deux mille trois, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des sociétaires de BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro Luxembourg B 47.796, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 mai 1994, publié au Mémorial C numéro 378 du 4 octobre 1994 sous la dénomination initiale de BANCA POPOLARE DI VERONA INTERNATIONAL S.A.

Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 31 mai 1994 pour changer la dénomination en GRUPPO BANCARIO POPOLARE DI VERONA - S. GEMINIANO E S. PROSPERO INTERNATIONAL S.A., publié au Mémorial C numéro 378 du 4 octobre 1994; en date du 11 décembre 1998 pour reprendre la dénomination initiale BANCA POPOLARE DI VERONA INTERNATIONAL S.A., publié au Mémorial C numéro 187 du 19 mars 1999; en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 1009 du 29 décembre 1999; en date du 29 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 70 du 21 janvier 2000 et en dernier lieu en date du 26 février 2003 publié au Mémorial C numéro 331 du 27 mars 2003 pour adopter la dénomination actuelle de BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A. (ci-après: la Société).

La séance est ouverte à treize heures sous la présidence de Monsieur Pietro Codognato Perissinotto, président du conseil d'administration.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lino Tonolli, administrateur délégué et directeur général.

L'assemblée choisit comme scrutateurs Monsieur Leopoldo Ambrosi de Magistris, directeur-adjoint, et Madame Marie-Christine Crochet, fondée de pouvoirs.

Tous les membres du bureau ont leur adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I.) Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Rapport du Président aux actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

2. Autorisation d'augmentation du capital social de la Société, sans prime ni autre contribution supplémentaire, à concurrence de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000.000,- (trente et un millions d'euros) à EUR 34.000.000,- (trente-quatre millions euros) divisé en 68.000 (soixante-huit mille) actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents euros) chacune.

3. Détermination de la date d'entrée en vigueur au sujet du capital social à réaliser par le conseil d'administration.

4. Modification de l'article cinq des statuts pour l'adapter aux décisions qui précèdent.

5. Divers.

II.) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les actionnaires comparants, respectivement leurs représentants, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III.) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 62.000 (soixante-deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents euros) chacune, représentatives de l'intégralité du capital social de EUR 31.000.000,- (trente et un millions d'euros) sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire.

IV.) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V.) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du Président, celui-ci met les différents points de l'ordre du jour aux voix et l'assemblée par votes séparés prend les résolutions suivantes, chaque fois à l'unanimité de tous les actionnaires.

#### *Premier point à l'ordre du jour*

Monsieur le Président a soumis à l'assemblée un exposé dans lequel il explique que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour procéder à une augmentation du capital social de la banque luxembourgeoise le BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A. qui se réalisera en deux étapes.

Elle comporte d'abord, en la séance de ce jour, un vote en faveur d'une modification des statuts pour instituer un capital autorisé qui porte cumulativement sur un montant de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) et pour conférer au conseil d'administration tous les pouvoirs pour réaliser cette augmentation ultérieurement par constatations notariées.

En une deuxième étape, il y sera procédé par le conseil d'administration et ce par deux séquences. D'abord la maison mère le BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA scrl, société coopérative à responsabilité limitée, de droit italien, avec siège à Vérone fera l'apport en nature de sa propre succursale bancaire établie à Luxembourg dans les conditions qui seront circonscrites ci-après, tandis que l'augmentation pour la valeur restante, c. à d. la différence entre la valeur de cet apport et le montant cumulé de l'augmentation, s'accomplira par versements en numéraire.

Le Président rappelle les antécédents historiques, faisant état de la fusion intervenue en Italie entre les deux banques BANCA POPOLARE DI VERONA S. GEMINIANO E S. PROSPERO scrl (ayant une succursale à Luxembourg depuis 1990) et BANCA POPOLARE DI NOVARA scrl (avec succursale à Luxembourg depuis 1982), d'où est sortie une entité nouvelle portant la dénomination sociale de BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA Scrl. avec siège social à Vérone, Piazza Nogara 2. Cette fusion est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2002. Les deux succursales luxembourgeoises ont depuis lors effectué leur incorporation administrative et comptable, avec leurs actifs et leurs passifs, en une seule succursale opérative, établie à L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri, sous la même dénomination que celle de la maison mère.

En convoquant la présente assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration fait suite aux décisions du conseil d'administration de l'actionnaire de contrôle BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA scrl de fermer sa succursale de Luxembourg afin de pouvoir en disposer et en faire apport dans son intégralité, sans liquidation ni partage préalables, avec tout son actif et tout son passif, à la Société, son propre établissement bancaire luxembourgeois, qui est presque entièrement contrôlée par elle.

Ainsi se trouvera réalisé l'apport d'une branche d'activités qui constitue une universalité de biens autonome avec une exploitation indépendante, pouvant fonctionner par ses propres moyens au sens de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par celle du 3 décembre 1986. Ces lois ont été transposées conformément à la directive communautaire 69/335 CEE, ainsi que celle-ci a été modifiée dans la suite. Cet apport est à rémunérer exclusivement par l'émission de nouvelles parts sociales qui seront créées et attribuées lors de la réalisation de cette partie de l'augmentation du capital qui est destinée à la rémunération de cet apport.

Dans une deuxième phase le conseil d'administration réalisera la fraction manquante pour parfaire le total de l'augmentation cumulée et autorisée de EUR 3.000.000,- au moyen de versements en numéraire qui constitueront la différence entre la valeur dudit apport en nature et le montant cumulé de l'augmentation du capital autorisé.

La présente assemblée extraordinaire est donc appelée à conférer tous les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation pour le total du montant de EUR 3.000.000,-, dès qu'il aura pu réunir tous les éléments pour y procéder, notamment le rapport de l'expertise demandé par les articles 26-1 et 32-1 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, à établir par le cabinet DELOITTE & TOUCHE, réviseurs indépendants d'entreprises, établi à Luxembourg, en une fois pour le tout ou par tranches en plusieurs fois.

Il est à remarquer que par l'effet de la loi les actions nouvelles qui seront à créer et à émettre par la Société en rémunération de l'apport de la branche d'activités, savoir la succursale susdite, sont réservées au bénéfice de l'actionnaire apporteur qui souscrit. Pour ce qui concerne la partie du capital à libérer en numéraire les droits de préférence subsistent au profit des actionnaires titulaires des actions existantes. L'actionnaire minoritaire HOLDING DI PARTECIPAZIONI FINANZIARIE POPOLARE DI VERONA- SAN GEMINIANO E SAN PROSPERO Spa. a fait savoir qu'il renonce à ses droits de préférence et qu'il ne s'oppose pas à ce que soient reconnus au conseil d'administration des pouvoirs pour réserver à la maison mère tous les droits de souscription à l'intégralité du capital autorisé.

La présente assemblée est encore appelée à décider que toutes les augmentations, sans distinction de la nature ou du mode de leur libération, sont rémunérées par attribution aux souscripteurs d'un import correspondant d'actions nouvelles au prix du pair et sans prime de souscription ni une autre contribution supplémentaire.

Pour des raisons pratiques les actionnaires sont invités à préciser dans leurs résolutions que la date de référence pour l'intégration de l'apport dans les comptes sociaux de la Société est déterminée pour être celle du 1<sup>er</sup> novembre 2003.

En conséquence de cet exposé et des propositions mises à l'ordre du jour les statuts de la Société sont à modifier pour les adapter aux résolutions des actionnaires.

#### *Première résolution*

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, décident à l'unanimité des voix d'approuver l'exposé qui vient de leur être présenté.

#### *Deuxième point à l'ordre du jour et deuxième résolution*

L'assemblée décide d'autoriser une augmentation du capital social à concurrence de EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) représentant 6.000 (six mille) actions nouvelles à émettre au prix du nominal, pour porter ce capital de son montant actuel de EUR 31.000.000,- (trente et un millions d'euros) à EUR 34.000.000,- (trente quatre millions d'euros) qui sera divisé en 68.000 (soixante-huit mille) actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents) chacune.

#### *Interventions et Déclarations*

I.

Intervient à ce moment Monsieur Gianfranco Barp, représentant dûment mandaté pour agir au nom et pour le compte de la société coopérative à responsabilité limitée de droit italien BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA scarl. Il déclare et confirme à l'assemblée et demande au notaire instrumentant de lui en donner acte, qu'en vertu d'une déclaration donnée sous seing privé qui a été déposée entre les mains du notaire instrumentant, sa mandante s'est engagée irrévocablement à faire apport à la Société, le BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A., qu'elle contrôle, de l'universalité des biens constituant sa succursale bancaire, établie à L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri, comprenant tous ses actifs et tous ses passifs, conformément à l'exposé introductif fait par Monsieur le Président à cette assemblée et à souscrire entièrement à la première phase de l'augmentation autorisée du capital social de la Société à concurrence de la valeur de cet apport ainsi que cette valeur est à déterminer par un rapport d'expertise du cabinet DELOITTE & TOUCHE, membre de l'Institut luxembourgeois des réviseurs d'entreprises, aux vus des articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi fondamentale concernant les sociétés commerciales, précisant que ces apports et souscriptions se feront contre les création et émission d'actions nouvelles au prix du pair et sans prime ni une autre contribution supplémentaire, dans le cadre de l'augmentation du capital social autorisé décidée par la deuxième résolution qui précède. S'agissant d'une augmentation de capital à réaliser autrement qu'en numéraire il ne subsiste pas de droits préférentiels en faveur des actionnaires qui ne sont pas apporteurs.

L'intervenant fait encore acter que sa mandante est disposée à s'engager irrévocablement à souscrire également à l'intégralité du capital à augmenter à réaliser en numéraire, en deuxième phase.

Le notaire instrumentant donne acte à l'intervenant de ces déclarations ainsi que des engagements irrévocables de sa mandante qui y sont confirmés.

II.

Intervient encore Monsieur Laurent Roques qui est le représentant de l'actionnaire minoritaire HOLDING DI PARTECIPAZIONI FINANZIARIE POPOLARE DI VERONA- SAN GEMINIANO E SAN PROSPERO Spa. avec siège à Vérone, Via Meucci 5 qui déclare vouloir se référer à l'exposé introductif de Monsieur le Président de cette assemblée, notamment à ses déclarations relatives à la partie du capital autorisé qui devra se réaliser lors de la deuxième phase qui y est prévue et qui devra être effectuée par des versements en numéraire. Le déclarant, agissant au nom et pour le compte de sa mandante, confirme que ce dernier renonce, sans contrepartie, à ses droits de préférence qui lui reviendraient en principe lors d'une augmentation du capital qui se fait en numéraire et qu'elle ne s'oppose pas à ce que seront reconnus au conseil d'administration de la Société aussi des pouvoirs pour réserver à l'actionnaire de contrôle le BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA scarl. tous les droits de souscription également par rapport à cette partie de l'augmentation qui pourra se réaliser en numéraire. Il précise que sa mandante est prête à supporter la dilution de sa participation dans le capital de la Société.

Le notaire instrumentant donne acte à l'intervenant de cette déclaration.

*Troisième point à l'ordre du jour et troisième résolution*

L'assemblée décide que, pour des raisons pratiques et pour les besoins de la comptabilité, la date de l'intégration des biens à apporter en nature, dans une première phase et, pour autant que possible également celle des augmentations à réaliser en numéraire prévues pour la deuxième phase, dans les comptes de la Société bénéficiaire de ces apports est déterminée être celle du 1<sup>er</sup> novembre 2003.

*Quatrième point à l'ordre du jour et quatrième résolution*

L'article 5 des statuts est modifié pour avoir dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000.000,- (trente et un millions d'euros) divisé en 62.000 (soixante-deux mille) actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents euros) chacune.

Toutes les actions sont et resteront nominatives, leur conversion en actions au porteur est exclue.

Le capital social autorisé est fixé à EUR 34.000.000,- (trente quatre millions d'euros) et sera représenté par 68.000 (soixante-huit mille) actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 500,- (cinq cents euros) chacune.

Le capital social autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de du 22 octobre 2003 au Mémorial, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix du pair, sans prime d'émission ni une autre contribution supplémentaire mais libérées uniquement en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il est déterminé ci-après.

Dans une première phase le conseil d'administration acceptera que l'actionnaire de contrôle BANCA POPOLARE DI VERONA E NOVARA scrl contribue au capital social par l'apport à la société de l'universalité des biens comme branche d'activités constituant sa succursale bancaire établie à Luxembourg et ce pour l'intégralité de sa valeur arrondie à EUR 500,- (cinq cents euros) vers le bas déterminée par un rapport d'expertise aux vux des articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi fondamentale concernant les sociétés commerciales.

Dans une deuxième phase le conseil d'administration est appelé à réaliser l'augmentation du capital social autorisé en acceptant uniquement des souscriptions avec libération en numéraire équivalent à la différence entre la somme du capital restant autorisée, soit EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) et la valeur de l'apport de la branche d'activités susdite, cette somme étant à arrondir par EUR 500,- (cinq cents euros) à un multiple de cinq cents que le montant total de l'augmentation du capital social, les deux phases réunies, atteigne l'intégralité du capital social testant autorisé.

Le conseil administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et à déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions en acceptant l'actionnaire de contrôle comme seul et unique souscripteur sans réserver à l'actionnaires minoritaire un droit préférentiel de souscription.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et pour comparaître par-devant notaire pour faire acter l'augmentation de capital ainsi intervenue dans les formes de la loi.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme adapté à la modification intervenue.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. C. Perissinotto, L. Tonolli, L. Ambrosi de Magistris, M.-C. Crochet, M. Betti, L. Roques, G. Barp, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, vol. 141S, fol. 5, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(070636.3/230/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**BPVN (LUXEMBOURG) S.A., BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA (LUXEMBOURG) S.A.,  
Société Anonyme,  
(anc. BANCA POPOLARE DI VERONA INTERNATIONAL S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.796.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1389 du 22 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(070637.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

58328

**MAXI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6557 Dickweiler, 5, rue d'Echternach.  
R. C. Diekirch B 5.028.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(902792.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**GARAGE SCHNEIDERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg.  
R. C. Diekirch B 2.056.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2003, réf. LSO-AJ06439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

Signature.

(902793.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**TWILIGHT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9776 Wilwerwiltz, 2, am Duerf.  
R. C. Diekirch B 95.120.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 29 septembre 2003, enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, volume 612, folio 40, case 2, que le siège social de la société anonyme TWILIGHT S.A., constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Weinandy, de résidence à Clervaux en date du 7 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 339 du 25 juillet 1995, a été transféré de L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais à L-9776 Wilwerwiltz, 2, am Duerf.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 3 novembre 2003.

F. Unsen.

(902798.3/234/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 novembre 2003.

---

**HAAS JOHNY ET COMPAGNIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle.  
R. C. Diekirch B 96.416.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HAAS JOHNY ET COMPAGNIE, S.à r.l.*

Signature

(902811.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**FTE PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8508 Rédange-Attert, 36, rue de Reichlange.  
R. C. Diekirch B 4.922.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(902837.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---



**ROSE VELTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9557 Wiltz, 6, rue Michel Rodange.  
R. C. Diekirch B 5.884.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société ROSE VELTE, S.à r.l.*

Signature

(902812.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**S.M.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 49, route de Clervaux.  
R. C. Diekirch B 4.021.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société S.M.C., S.à r.l.*

Signature

(902813.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**HANTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Diekirch B 4.201.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HANTER S.A.*

Signature

(902814.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**LUCOMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.  
R. C. Diekirch B 2.280.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société LUCOMA S.A.*

Signature

(902815.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**IMMOBEAGLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.642.

L'an deux mille trois, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOBEAGLE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 177 du 19 février 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C numéro 321 du 25 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joeri Steeman, expert-comptable, demeurant à Moutfort.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frédéric Monceau, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pascoal Da Silva, employé privé, demeurant à Strassen.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varientur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille cinq cents (3.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de trois cent soixante-cinq mille euros (EUR 365.000,-), pour le porter de son montant actuel de cent quarante mille euros (EUR 140.000,-) à cinq cent cinq mille euros (EUR 505.000,-), par la création et l'émission de neuf mille cent vingt-cinq (9.125) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

2.- Renonciation de l'actionnaire minoritaire à son droit de souscription préférentiel et souscription et libération par l'actionnaire majoritaire par versement en espèces.

3.- Augmentation du capital autorisé pour le porter à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) avec émission d'actions nouvelles.

4.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent soixante-cinq mille euros (EUR 365.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent quarante mille euros (EUR 140.000,-) à cinq cent cinq mille euros (EUR 505.000,-), par la création et l'émission de neuf mille cent vingt-cinq (9.125) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Deuxième résolution*

L'assemblée après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des neuf mille cent vingt-cinq (9.125) actions nouvelles l'actionnaire majoritaire la société PARFININDUS, S.à r.l., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

*Souscription - Libération*

Est ensuite intervenue:

La société PARFININDUS, S.à r.l., prédésignée, ici représentée par Monsieur Joeri Steeman, prénommé, gérant.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a déclaré souscrire à toutes les neuf mille cent vingt-cinq (9.125) actions nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de trois cent soixante-cinq mille euros (EUR 365.000,-) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

L'assemblée, ayant reçu lecture d'un rapport justificatif du conseil d'administration en vertu de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, décide d'augmenter le capital autorisé à concurrence de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les trois premiers alinéas de l'article trois des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Trois premiers alinéas.** Le capital social est fixé à cinq cent cinq mille euros (EUR 505.000,-) représenté par douze mille six cent vingt-cinq (12.625) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'émission d'actions sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Steeman, F. Monceau, P. Da Silva, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 octobre 2003, vol. 425, fol. 50, case 2. – Reçu 3.650 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(068534.3/242/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

**IMMOBEAGLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.642.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(068538.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2003.

**EURO FONDS SERVICE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.  
H. R. Luxembourg B 42.444.

*Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung am 21. Oktober 2003, 14.00 Uhr in Luxemburg*

1. Tagesordnung: Anlage 1 zum Protokoll

2. Präsenzliste: Anlage 2 zum Protokoll

3. Vollmachten: Anlage 3 zum Protokoll

Die ausserordentliche Generalversammlung der EURO FONDS S.A. (die «Gesellschaft») findet am 21. Oktober 2003 um 14.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, statt.

Die Sitzung wird um 14.00 Uhr unter dem Vorsitz von Jost Peter Dierdorf eröffnet. Der Vorsitzende bestellt Frau Maria Minn zur Schriftführerin. Die Generalversammlung ernennt Frau Martina Huppertz zur Stimmzählerin.

Der Vorsitzende stellt fest, daß die vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien auf der Präsenzliste, die diesem Protokoll beigefügt wird, aufgeführt sind. Das Protokoll wird mit den ausgestellten Vollmachten und der Präsenzliste einregistriert.

Anhand der Präsenzliste wird ersichtlich, daß alle Aktionäre der Gesellschaft, vertreten durch Jost Peter Dierdorf mittels Vollmachten, die diesem Protokoll beigefügt sind, anwesend sind, so daß die ausserordentliche Generalversammlung beschlußfähig ist. Alle im Aktienbuch der Gesellschaft eingetragenen Aktien (insgesamt 5.000) sind vertreten, so daß gemäß Artikel 17 der Satzung von den gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen abgesehen werden kann.

Der Vorsitzende verliest die Tagesordnung der Sitzung und leitet alsdann zum ersten Punkt der Tagesordnung über. TO-Punkt Neuwahl von Mitgliedern des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat schlägt vor, Herrn Ulrich Köhne und Frau Nicole Pauquet als Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen.

Die Aktionäre beschließen,

Herrn Ulrich Köhne, Mitglied des Vorstandes der UNION ASSET MANAGEMENT HOLDING AG, Frankfurt/Main mit Wirkung zum 1. Juli 2003

und

Frau Nicole Pauquet, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A. mit Wirkung zum 1. Oktober 2003

als Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen.

Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet mit der Generalversammlung im Jahre 2005, die über den Jahresabschluß 2004 beschließt.

Die Aktionäre beschließen außerdem, daß das Verwaltungsratsmitglied keine Vergütung für seine Tätigkeit erhält.

Nachdem keine weiteren Fragen oder Diskussionspunkte angesprochen werden, schließt der Vorsitzende um 14.15 Uhr die Sitzung.

J. P. Dierdorf / M. Huppertz / M. Minn

Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

*Präsenzliste*

<i>Gesellschafter Unterschrift</i>	<i>Anzahl der Aktien</i>	<i>Bevollmächtigter</i>
UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. ....	2.500	Jost Peter Dierdorf
UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A. ....	1.250	Jost Peter Dierdorf
UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. ....	1.250	Jost Peter Dierdorf
Total .....	5.000	

Unterschriften.

J. P. Dierdorf / M. Huppertz / M. Minn

Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00205. – Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(070535.3/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**EURO FONDS SERVICE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 42.444.

## AUSZUG

Herr Jürgen Commerçon, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, ist zum 30. September 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Frau Nicole Pauquet, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., ist mit Wirkung zum 1. Oktober 2003, gemäß Artikel 10 der Satzung, in den Verwaltungsrat der Gesellschaft bestellt worden. Die Bestellung von Frau Pauquet ist durch die ausserordentliche Generalversammlung am 21. Oktober 2003 erfolgt. Das Mandat von Frau Pauquet endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005, die über den Jahresabschluss 2004 beschließt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Oktober 2003.

EURO FONDS SERVICE S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070536.2/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

**GLOBESOFT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 96.523.

## STATUTES

In the year two thousand three, on the eighth of October.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Mr Bengt Svensson, I.T. developer, residing in SE-12067 Stockholm, Sickla Kanalgränd, 22, born in N Falkenberg (Sweden), on June 13th, 1944,

2) Mr Fredrik Svensson, I.T. developer, residing in SE-138 33 Älta, Klisättravägen 25B, born in Botkyrka on December 10th, 1970,

3) Mr Magnus Ekeberg, I.T. developer, residing in SE-13150 Saltsjö-Duvnäs, Bergvägen 2, born in Bromma (Sweden), on January 5th, 1967,

4) Mrs Mia Ekeberg, dentist, residing in SE-13150 Saltsjö Duvnäs, Bergvägen, born in Göteborg (Sweden), on October 23rd, 1967,

5) Mr Anders Johansson, developer, residing in SE-13342 Saltsjöbaden, Harrgatan 8, born in Annedal (Sweden), on September 19th, 1960,

6) Mr Per-Ove Andersson, developer, residing in SE-42338 Torslanda, Meridianvägen, 6, born in Trollhättan (Sweden) on September 8th, 1970.

Those appearers are here represented by Mr Gilles du Roy, employee, residing in Luxembourg, 59, bd Royal, by virtue of six proxies dated October 8th, 2003, which will remain annexed to the present deed.

Those appearing, voting under their given authority, announced the formation by them of a company of limited liability, governed by the relevant law and present articles.

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The company will assume the name GLOBESOFT INTERNATIONAL, S.à r.l., a company with limited liability.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its share-holders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December each year.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty euros (1,250.- EUR).

*Subscription and Payment*

The five hundred (500) shares have been subscribed as follows:

1) Mr Bengt Svensson, prenamed eighty-one shares . . . . .	81
2) Mr Fredrik Svensson, prenamed two hundred eleven shares. . . . .	211
3) Mr Magnus Ekeberg, prenamed eighty-one shares . . . . .	81
4) Mrs Mia Ekeberg, prenamed eighty-one shares. . . . .	81
5) Mr Anders Johansson, prenamed twenty-three shares. . . . .	23
6) Mr Per-Ove Andersson, prenamed twenty-three shares . . . . .	23
Total: five hundred shares . . . . .	<u>500</u>

All the shares have been fully paid up in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.-EUR) is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Transitory dispositions*

The first financial year commences this day and ends on December 31st, 2003.

*Extraordinary General Meeting*

The partners representing the whole of the company's share capital have forthwith unanimously carried the following resolutions:

1) The registered office is established in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

2) The number of managers is fixed at one.

3) The meeting appoints as manager of the company for an unlimited period:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., having its registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, R. C. Luxembourg number B 64.474.

The manager has the most extensive powers to act on behalf of the company in all circumstances and to authorise acts and activities relating to the company's objectives by his sole signature.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le huit octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Bengt Svensson, I.T. developer, demeurant à SE-12067 Stockholm, Sickla Kanalgrata, 22, né à N Falkenberg (Suède), le 13 juin 1944,

2) Monsieur Fredrik Svensson, I.T. developer, demeurant à SE-138 33 Älta, Klisättravägen 25B, né à Botkyrka (Suède), le 10 décembre 1970,

3) Monsieur Magnus Ekeberg, I.T. developer, demeurant à SE-13150 Saltsjö-Duvnäs, Bergvägen 2, né à Bromma (Suède), le 5 janvier 1967,

4) Madame Mia Ekeberg, dentiste, demeurant à SE-13150 Saltsjö Duvnäs, Bergvägen, born in Göteborg (Suède), le 23 octobre 1967,

5) Monsieur Anders Johansson, developer, demeurant à SE-13342 Saltsjöbaden, Harrgatan 8, né à Annedal (Suède), le 19 septembre 1960,

6) Monsieur Per-Ove Andersson, developer, demeurant à SE-42338 Torshälla, Meridianvägen, 6, né à Trollhättan (Sweden) le 8 septembre 1970,

tous ici représentés par Monsieur Gilles du Roy, employé privé, demeurant à Luxembourg, 59, bd Royal, en vertu de six procurations sous seing privé, datées du 8 octobre 2003, lesquelles resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers qui peut lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de GLOBESOFT INTERNATIONAL, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de sa constitution est évalué à mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

#### *Souscription et libération*

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Bengt Svensson, prénommé quatre-vingt-une parts sociales .....	81
2) Monsieur Fredrik Svensson, prénommé deux cent onze parts sociales .....	211
3) Monsieur Magnus Ekeberg, prénommé quatre-vingt-une parts sociales .....	81
4) Madame Mia Ekeberg, prénommée quatre-vingt-une parts sociales .....	81
5) Monsieur Anders Johansson, prénommé vingt-trois parts sociales .....	23
6) Monsieur Per-Ove Andersson, prénommé vingt-trois parts sociales .....	23
<b>Total: cinq cents parts sociales .....</b>	<b>500</b>

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
2. Le nombre des gérants est fixé à un.
3. L'assemblée désigne comme gérant pour une durée indéterminée:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, R. C. Luxembourg numéro B 64.474.

Le gérant aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet par sa signature individuelle.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. du Roy, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 72, case 7. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Kirsch.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2003.

G. Lecuit.

(070748.3/220/263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

#### **INTERLAND CIE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.891.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

M. Thyès-Walch.

(070658.3/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.



**AB CHAUFFAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2667 Cessange, 35-37, rue Verte.

R. C. Luxembourg B 96.527.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le trois octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur André Bogaerts, chauffagiste, né à Luluabourg (ex Congo Belge), le 2 mai 1958, demeurant à 45, rue Ramelot, B-1428 Lillois-Witterzé

Lequel comparant représenté comme il est dit a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'étude et la réalisation d'installations de chauffage, de sanitaire, le contrôle, l'entretien, la réparation et l'exploitation d'installations de chauffage, l'achat, la vente et la location de tous appareils de chauffage, ainsi que les prestations de service après vente y afférentes.

Elle peut en outre faire toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de AB CHAUFFAGE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Cessange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Titre II.- Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur André Bogaerts, prénommé. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

**Art. 7.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

**Titre III.- Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2003.

##### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ sept cent cinquante euros.

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2667 Cessange, 35-37, rue Verte.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur André Bogaerts, chauffagiste, né à Luluabourg (ex Congo Belge), le 2 mai 1958, demeurant à 45, rue Ramelot, B-1428 Lillois-Witterzé.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

##### *Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Bogaerts, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 octobre 2003, vol. 425, fol. 54, case 10. – Reçu 124 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(070747.3/242/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

#### **EUROPEAN INVENTIONS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

H. R. Luxembourg B 11.499.

Im Jahre zweitausenddrei, am vierundzwanzigsten September.

Vor dem amtierenden Notar Gérard Lecuit, im Amtswohnsitze zu Luxembourg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der EUROPEAN INVENTIONS S.A., eine Aktiengesellschaft mit Sitz in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar André Schwachtgen, mit dem damaligen Amtswohnsitze in Petingen, am 9. November 1973, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 6 vom 11. Januar 1974.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen unter Privatschrift (Umwandlung in Euro) am 21. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 24. Mai 2002, Nummer 790.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Carlo Damgé, réviseur d'entreprises, wohnhaft in Luxembourg,

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Dame Christiane Le Fort, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxembourg.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Herrn Etienne Pigeon, Privatbeamter, wohnhaft in B-Vaux-Sur-Sûre.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgenden Punkt begreift:

Abänderung der Dauer der Gesellschaft.

II. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

*Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Dauer der Gesellschaft abzuändern und somit Artikel 3 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Dauer gegründet.»

Worueber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese mit dem Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Damgé, C. Le Fort, E. Pigeon, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 57, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 24. Oktober 2003.

G. Lecuit.

(070770.3/220/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

**EUROPEAN INVENTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 11.499.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2003.

G. Lecuit.

(070771.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

**TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 71.624.

In the year two thousand and three, on the twenty-first of October.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

NIKITA INVESTMENTS Ltd, with registered office at Shirley House, 50 Shirley Street, P.O. Box N.7755 Nassau (Bahamas),

represented by Mrs Myriam Hoffmann, private employee, with professional address at 73, Côte d'Eich in L-1450 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on October 14, 2003.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as said above, requests the notary to state that:

- the appearing party is the only partner of the «limited liability company» (société à responsabilité limitée) existing under the name of TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING, S.à r.l., registered with the «Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg», section B number 71.624, with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;

- the company has been incorporated under the denomination of TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING S.A. pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 8, 1999, published in the Mémorial C, number 891 of November 25, 1999;

- the articles of incorporation of the company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated August 22, 2003, not yet published in the Mémorial C;

- the company's capital is fixed at thirty-five thousand US Dollars (35,000.- USD) divided into three hundred and fifty (350) parts of one hundred US Dollars (100.- USD) each;

and to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves to change the denomination of the company into TRANSURAL HOLDING Ltd and subsequently to amend article 2 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 2.** The denomination of the company is TRANSURAL HOLDING Ltd.»

*Second resolution*

The sole partner resolves to appoint as managers in replacement of Messrs. Eric Vanderkerken and Carl Stadelhofer:

- a) Mrs Shakira Burrows, Senior Administrator, residing at 672 Major Road, Mont Moriah, Nassau (Bahamas),
- b) Mr Marco Montanari, Chief Executive Officer, residing at 17 Brigadoon Estates, Nassau (Bahamas),
- c) Mr Carl Stadelhofer, attorney-at-law, with professional address at Beethovenstrasse 7, CH-8022 Zürich.

*Third resolution*

The sole partner resolves to grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

*Fourth resolution*

The sole partner resolves to amend the nationality and to transfer the registered office of the company from the Grand Duchy of Luxembourg to Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau (Commonwealth of The Bahamas) in conformity with article 199 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, on the basis of the accounts as per September 10, 2003. The said accounts, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Fifth resolution*

In consequence of the preceding resolution, the sole partner resolves that the company will adopt the Bahamian nationality and will continue to operate under the name TRANSURAL HOLDING Ltd; the change of the nationality and the transfer of the seat leading neither to the dissolution nor to the incorporation of a new company, neither from a legal point of view nor from a tax point of view, all of this under the condition subsequent of the enrolment of the company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

The sole partner decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the company previously of Luxembourg nationality, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Bahamas company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the company previously of Luxembourg nationality.

*Sixth resolution*

The sole partner resolves that the resolutions proposed under items 1 to 5 are subjected to the condition subsequent of the enrolment of the company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

*Seventh resolution*

The sole partner resolves that the articles of incorporation will be restated according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The present deed having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille trois, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

NIKITA INVESTMENTS Ltd, avec siège social à Shirley House, 50 Shirley Street, P.O. Box N.7755 Nassau (Bahamas), représentée par Madame Myriam Hoffmann, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 14 octobre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter:

- que la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B numéro 71.624, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;

- que la société a été constituée sous la dénomination de TRANSURAL BETEILIGUNGS HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 septembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 891 du 25 novembre 1999;

- que les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 août 2003, non encore publié au Mémorial C;

- que le capital social de la société est fixé à trente-cinq mille dollars US (35.000,- USD) représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales de cent dollars US (100,- USD) chacune;

et d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société en TRANSURAL HOLDING Ltd et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la société est TRANSURAL HOLDING Ltd.»

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de nommer comme gérants en remplacement de Messieurs Eric Vanderkerken et Carl Stadelhofer:

- a) Madame Shakira Burrows, Senior Administrator, demeurant à 672 Major Road, Mont Moriah, Nassau (Bahamas),
- b) Monsieur Marco Montanari, Chief Executive Officer, demeurant à 17 Brigadoon Estates, Nassau (Bahamas),
- c) Monsieur Carl Stadelhofer, avocat, avec adresse professionnelle à Beethovenstrasse 7, CH-8022 Zürich.

*Troisième résolution*

L'associée unique décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

*Quatrième résolution*

L'associée unique décide de changer la nationalité et de transférer le siège social de la société du Grand-Duché de Luxembourg à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau (Bahamas) conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes arrêtés à la date du 10 septembre 2003. Lesdits comptes, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

*Cinquième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique décide que la société adoptera la nationalité des Bahamas et continuera à opérer sous la dénomination de TRANSURAL HOLDING Ltd; le changement de la nationalité et le transfert de siège ne donnant ni fiscalement ni légalement lieu à la dissolution de la société ni à la constitution d'une société nouvelle, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au registre des sociétés aux Bahamas.

L'associée unique décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la société aux Bahamas, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

*Sixième résolution*

L'associée unique décide de conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1<sup>er</sup> à 5 à l'inscription de la société au registre des sociétés aux Bahamas.

*Septième résolution*

L'associée unique décide que la société va modifier les statuts de la société afin de les adapter au droit applicable aux Bahamas.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hoffmann, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 92, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

P. Frieders.

(070800.3/212/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

**JURILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9511 Wiltz, 81, rue Aneschbach.

R. C. Diekirch B 4.301.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société JURILUX, S.à r.l.*

Signature

(902820.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

**BAUXA CAPITAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 71.661.

In the year two thousand and three, on the twenty-first of October.  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PELLECAT INVESTMENTS LIMITED, with registered office at Oakbridge House, 6 West Hill Street, Nassau (Bahamas),

represented by Mrs Myriam Hoffmann, private employee, with professional address at 73, Côte d'Eich in L-1450 Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given on October 14, 2003.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as said above, requests the notary to state that:

- the appearing party is the only partner of the «limited liability company» (société à responsabilité limitée) existing under the name of BAUXA CAPITAL HOLDING, S.à r.l., registered with the «Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg», section B number 71.661, with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;

- the company has been incorporated under the denomination of BAUXA CAPITAL HOLDING S.A. pursuant to a deed of the undersigned notary dated September 8, 1999, published in the Mémorial C, number 898 of November 26, 1999;

- the articles of incorporation of the company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated August 22, 2003, not yet published in the Mémorial C;

- the company's capital is fixed at thirty-five thousand US Dollars (35,000.- USD) divided into three hundred and fifty (350) parts of one hundred US Dollars (100.- USD) each;

and to record the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves to change the denomination of the company into BAUXA HOLDING Ltd and subsequently to amend article 2 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 2.** The denomination of the company is BAUXA HOLDING Ltd.»

*Second resolution*

The sole partner resolves to appoint as managers in replacement of Messrs. Eric Vanderkerken and Carl Stadelhofer:

- a) Mrs Shakira Burrows, Senior Administrator, residing at 672 Major Road, Mont Moriah, Nassau (Bahamas),
- b) Mr Marco Montanari, Chief Executive Officer, residing at 17 Brigadoon Estates, Nassau (Bahamas),
- c) Mr Carl Stadelhofer, attorney-at-law, with professional address at Beethovenstrasse 7, CH-8022 Zürich.

*Third resolution*

The sole partner resolves to grant full discharge to the resigning managers for the execution of their mandates.

*Fourth resolution*

The sole partner resolves to amend the nationality and to transfer the registered office of the company from the Grand Duchy of Luxembourg to Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau (Commonwealth of The Bahamas) in conformity with article 199 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, on the basis of the accounts as per September 10, 2003. The said accounts, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Fifth resolution*

In consequence of the preceding resolution, the sole partner resolves that the company will adopt the Bahamian nationality and will continue to operate under the name BAUXA HOLDING Ltd; the change of the nationality and the transfer of the seat leading neither to the dissolution nor to the incorporation of a new company, neither from a legal point of view nor from a tax point of view, all of this under the condition subsequent of the enrolment of the company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

The sole partner decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the company previously of Luxembourg nationality, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Bahamas company maintained without discontinuance, which will continue to own all the assets and will continue to be obliged by all the liabilities and commitments of the company previously of Luxembourg nationality.

*Sixth resolution*

The sole partner resolves that the resolutions proposed under items 1 to 5 are subjected to the condition subsequent of the enrolment of the company in the register of companies in the Commonwealth of The Bahamas.

*Seventh resolution*

The sole partner resolves that the articles of incorporation will be restated according to the applicable laws of the Commonwealth of The Bahamas.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The present deed having been read to the appearing person, known to the undersigned notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille trois, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PELLECAT INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à Oakbridge House, 6 West Hill Street, Nassau (Bahamas), représentée par Madame Myriam Hoffmann, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 14 octobre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter:

- que la comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de BAUXA CAPITAL HOLDING, S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B numéro 71.661, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;

- que la société a été constituée sous la dénomination de BAUXA CAPITAL HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 septembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 898 du 26 novembre 1999;

- que les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 août 2003, non encore publié au Mémorial C;

- que le capital social de la société est fixé à trente-cinq mille dollars US (35.000,- USD) représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales de cent dollars US (100,- USD) chacune;

et d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société en BAUXA HOLDING Ltd et de modifier par conséquent l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est BAUXA HOLDING Ltd.»

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de nommer comme gérants en remplacement de Messieurs Eric Vanderkerken et Carl Stadelhofer:

- a) Madame Shakira Burrows, Senior Administrator, demeurant à 672 Major Road, Mont Moriah, Nassau (Bahamas),
- b) Monsieur Marco Montanari, Chief Executive Officer, demeurant à 17 Brigadoon Estates, Nassau (Bahamas),
- c) Monsieur Carl Stadelhofer, avocat, avec adresse professionnelle à Beethovenstrasse 7, CH-8022 Zürich.

*Troisième résolution*

L'associée unique décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants démissionnaires pour l'exécution de leurs mandats.

*Quatrième résolution*

L'associée unique décide de changer la nationalité et de transférer le siège social de la société du Grand-Duché de Luxembourg à Shirley House, 50, Shirley Street, Nassau (Bahamas) conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes arrêtés à la date du 10 septembre 2003. Lesdits comptes, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

*Cinquième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique décide que la société adoptera la nationalité des Bahamas et continuera à opérer sous la dénomination de BAUXA HOLDING Ltd; le changement de la nationalité et le transfert de siège ne donnant ni fiscalement ni légalement lieu à la dissolution de la société ni à la constitution d'une société nouvelle, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au registre des sociétés aux Bahamas.

L'associée unique décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la société aux Bahamas, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

*Sixième résolution*

L'associée unique décide de conditionner la prise d'effet des résolutions proposées aux points 1<sup>er</sup> à 5 à l'inscription de la société au registre des sociétés aux Bahamas.

*Septième résolution*

L'associée unique décide que la société va modifier les statuts de la société afin de les adapter au droit applicable aux Bahamas.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Hoffmann, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 92, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

P. Frieders.

(070801.3/212/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

**UNITED PROFESSIONAL MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 96.550.

—  
STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirteenth day of the month of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

UNITED INFORMATION GROUP B.V. (UIG B.V.) a company incorporated under the laws of the Netherlands, with its registered office located at Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,

represented by Mr Eric Isaac, group resident manager residing in Moutfort, Luxembourg pursuant to a proxy dated 10th October 2003.

The appearing party has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) is hereby formed by the appearing party and all persons who will become members, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the Company is UNITED PROFESSIONAL MEDIA, S.à r.l.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans or otherwise) to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

**Art. 5.** The capital of the Company is fixed at Euros four hundred twenty-six million six hundred eighteen thousand (EUR 426,618,000.-) divided into four million two hundred sixty-six thousand one hundred eighty (4,266,180) shares with a par value of Euros one hundred (EUR 100.-) each.

**Art. 6.** Each share entitles its owner to a proportionate right in the Company's assets and profits.

**Art. 7.** Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy five percent of the Company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member according to the provision laid down by article 189 of the law of 10th August 1915 as amended.

**Art. 8.** The Company is managed by one or several managers who need not to be members. They are appointed and removed from office by the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates, and which resolves at the majority of the capital. They may be re-elected and may be revoked ad nutum and at any time.



Any manager may participate in any meeting of the board of management by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The quorum for a meeting of managers shall be any three managers.

The board of management may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.

Vis-à-vis third parties the manager or managers have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of any manager or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers.

**Art. 9.** The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

**Art. 10.** Each associate may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

**Art. 11.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

**Art. 12.** The fiscal year begins on 1st January and ends on 31st December of the same year.

**Art. 13.** Every year as of 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.

**Art. 14.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

**Art. 15.** Out of the net profit five percent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent of the capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The balance may be distributed to the members upon decision of a meeting.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a meeting. The members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 16.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be members and who are appointed by the members who will specify their powers and remunerations.

**Art. 17.** If, and as long as one associate holds all the shares, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 18.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the members refer to the relevant legislation.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party UIG B.V. here represented as stated here above by Mr Eric Isaac declared to subscribe all the 4,266,180 shares of the Company and to pay them up in full as well as the share premium through a contribution in kind of a fraction of all its assets and liabilities (universality) (the remaining fraction being allocated as set out below to UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., Luxembourg incorporated sociétés à responsabilité limitée with registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg), consisting in

- 100,000,000 shares of NLG 0.01 each in CMPI HOLDINGS B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands with registered office at Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,
- 4,226 shares of USD 15,000.- each in UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
- 7,426 shares of USD 15,000.- each in UNM INVESTMENTS No II, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
- 102 shares of EUR 1.- each in CLASSIPACE LTD, a company incorporated under the laws of England & Wales with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,
- 3 shares of EUR 1.- each in TONICREALM LTD, a company incorporated under the laws of England & Wales with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,
- 100 shares of EUR 1.- each in AUSTERELAND LTD, a company incorporated under the laws of England & Wales with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,

- 42 shares of NLG 1,000.- each in UBM ASIA B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands with registered office at Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,
- 1,000 shares of New Israeli Schec 1.- each in MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED, a company incorporated under the laws of Israel with registered office at Silver Building, Suite 112-115, 7 Abba Hillel Street, Ramat Gan 52522,
- 10,000 shares of EUR 7.86 each in EUROPEAN BUSINESS PRESS S.A., a company incorporated under the laws of Belgium with registered office at 144 Avenue Eugène Plasky, B-1030 Brussels,
- 1 ordinary share of EUR 1.- in PHOENIXMERGE LIMITED, a company incorporated under the laws of England & Wales with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,
- all tangible assets being a telephone installation and computer and office equipment for a total value of EUR 5,464.25, and
- all accrued expenses of UNITED INFORMATION GROUP B.V. for a total amount of EUR 595,666.46.

The contribution to the Company was valued at EUR 2,133,089,752.09 of which EUR 426,618,000 were allocated to the share capital account, the remainder being allocated to share premium.

Such contribution, together with the remaining fractions of assets and liabilities which are simultaneously contributed to UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., in the context of their incorporation on this same date against the issue of newly issued shares in UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., constitute all its assets and liabilities as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

All these assets and liabilities contributed (entire property) are documented in the balance sheet of the contributing company, UNITED INFORMATION GROUP B.V. dated today, thirteenth day of October, 2003, which will remain here annexed, signed by UIG B.V. and hereafter reproduced in order to be an integral part of the deed. Such part of the assets and liabilities contributed to the Company have further been described in a report of the board of managers a copy of which has been signed by the appearing party to be registered with this deed; the remainder of the assets and liabilities of UIG B.V. being contributed to UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., as set out above, being described in a report attached to the deed of incorporation of even date herewith of UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l.

<i>CONTRIBUTION</i> . . . . .	<i>UIG BV</i>
<i>Description</i> . . . . .	<i>Balance in EUR</i>
Telephone installation . . . . .	2,269.80
Computer & Office equipment . . . . .	3,194.45
Accrued social charges . . . . .	(2,112.22)
Accrued Management fee . . . . .	(632.50)
Accrued Payroll taxes . . . . .	(831.86)
Accrued legal and professional fees . . . . .	(14,357.00)
Accrued office rent . . . . .	(300.00)
Other creditors . . . . .	(29,099.64)
Corporate income tax . . . . .	(548,333.24)
PR Newswire do Brasil . . . . .	284,390.89
Investment in VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	5,516,072,027.99
Investment in UNITED INFORMATION GROUP BV . . . . .	0.00
Investment in ROAST, S.à r.l. . . . .	3,371,023.60
Investment in BARTERSTORE LTD. . . . .	210,753,581.50
Investment in NOP WORLD LTD . . . . .	195,103,015.80
Investment in TONICREALM LTD . . . . .	885,742.50
Investment in CLASSIPACE LTD . . . . .	136,377,319.63
Investment in UNM SHELFECO No. 2 LTD . . . . .	218,998,296.18
Investment in UCP HOLDINGS, S.à r.l., 100% . . . . .	2,677,353,240.05
Provision lower value UCP HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	(1,268,297,380.00)
Investment in UNM INVESTMENTS No. II, S.à r.l. . . . .	97,791,470.34
Provision lower value UNM INVESTMENTS No. II, S.à r.l. . . . .	(84,562,730.00)
Investment in EUROPEAN BUSINESS PRESS S.A. . . . .	4,913,734.94
Investment in UBM ASIA BV . . . . .	41,914,315.86
Investment in MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED . . . . .	892,318.17
Provision lower value MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED . . . . .	(892,318.17)
Investment in CMPI HOLDINGS BV . . . . .	215,821,181.73
Investment in PHOENIXMERGE LTD . . . . .	6,983,947.19
Investment in URN LTD . . . . .	100,971,461.25
Investment in AUSTERLAND LTD . . . . .	304,499,112.06
Investment in NOP WORLD INC. . . . .	9,957,849.26
Investment in MEDIAMARK RESEARCH INC . . . . .	21,237,452.20
Investment in UBM INFORMATION HOLDINGS (NEDERLAND) BV . . . . .	172,197,858.00

Investment in INFOCLAIM LTD . . . . .	152,191,941.01
Investment in UBM SERVICES HOLDINGS BV . . . . .	99,755,307.40
Investment in UNITED BUSINESS MEDIA (GP) No. 3 . . . . .	304,499,112.06
Investment in UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	341,058,903.58
Investment in INTERNATIONAL TRADE EXHIBITION INC . . . . .	0.00
Investment in PR NEWSWIRE EUROPE LTD . . . . .	25,555,460.00
Investment in PR NEWSWIRE, S.à r.l., (France) . . . . .	6,499,474.62
Provision lower value PR NEWSWIRE, S.à r.l., (France) . . . . .	(6,499,474.62)
Investment in PR NEWSWIRE ARGENTINA S.A. . . . .	125,126.55
Investment in CYPERUS SPAIN S.A. . . . .	1,228,368.88
Provision lower value CYPERUS SPAIN S.A. . . . .	(1,228,368.88)
Intercompany with UNM LLC HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	(316,077.39)
Intercompany with VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	(2,517.04)
Intercompany with NEXUSGROVE HOLDING. . . . .	4,974.53
Intercompany with UBM ASIA BV. . . . .	848,855.89
Intercompany with UBMG LTD . . . . .	(195,583.13)
Intercompany with VAVASSEUR INTERNATIONAL BV . . . . .	(10,509,317.54)
Intercompany with UBM INFORMATION HOLDINGS (NEDERLAND) BV. . . . .	(44,997.44)
Intercompany with KUBEN HOLDING BV . . . . .	47,892.07
Intercompany with MEDIAMARK RESEARCH INC. . . . .	(1,076,898.20)
Intercompany with CX PROPERTIES . . . . .	50,916.10
Intercompany with NOP WORLD INC . . . . .	(325,776.97)
Intercompany with CMPI HOLDINGS BV . . . . .	33,421.11
Intercompany with UFL . . . . .	56,872.46
Intercompany with CMP MEDIA LLC . . . . .	(290,098.40)
Intercompany with MF WW . . . . .	152,732.36
Intercompany with MF ASIA . . . . .	(89,477.73)
Intercompany with CMPI. . . . .	(58,156.82)
Intercompany with MF SWITZERLAND. . . . .	(6,042.59)
Share capital . . . . .	(53,092.39)
Share premium . . . . .	(11,372,588,445.70)
Retained earnings . . . . .	1,243,925,702.34
Opening balance adjustment . . . . .	(235,454.80)
Current earnings . . . . .	77,306,209.02
Translation reserve . . . . .	557,315,590.60
Exchange reserves . . . . .	246,078.71
Legal reserve . . . . .	(11,500.00)
Other reserve . . . . .	(1,040.01)
Currency translation adjustment reserve . . . . .	0.00
Lloyds TSB BANK . . . . .	592,671.62
	(0.00)
Net asset value . . . . .	9,494,095,952.22

*Consideration*

- 4,266,180 shares in the Company with a nominal value of EUR 100.- each issued at a share premium of EUR 1,706,471,752.09

- 2,167,133 shares in UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., aforementioned with a nominal value of EUR 100.- each issued at a share premium of EUR 866,853,024.95

- 1,320,793 shares in UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., aforementioned with a nominal value of EUR 100.- each issued at a share premium of EUR 528,317,085.97

- 11,234,087 shares in UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., aforementioned with a nominal value of EUR 100.- each issued at a share premium of EUR 4,493,634,789.24.

Because of the contribution of the entire assets and liabilities of UNITED INFORMATION GROUP B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands carried out simultaneously, nothing withheld or excepted, to the Company and to UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., and UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., aforementioned, the notary refers to article 4-1 of the law of 29th December, 1971 which provides for a capital duty exemption.

Proof of the transfer of the contribution in kind was given to the undersigned notary.

*Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately seven thousand eight hundred Euros.

*Extraordinary General Meeting*

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the company is fixed at L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri.

2. The number of managers is set at 4:

- Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg;
- Jack Groesbeek, manager, residing in Krommenie, Netherlands;
- Neil Mephram, manager, residing in London, United Kingdom;
- Dennis Bosje, manager, residing in Steinfort, Luxembourg

3. From the share premium account an amount corresponding to 10% of the share capital of the Company Euros forty-two million six hundred sixty-one thousand eight hundred (EUR 42,661,800.-) shall be allocated to the legal reserve which thereafter shall have reached the minimum required by applicable law.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le treizième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

UNITED INFORMATION GROUP B.V. (UIG B.V.), une société de droit néerlandais, ayant son siège à Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,

représentée en personne par M. Eric Isaac, gérant de groupe résident, demeurant à Moutfort, Luxembourg, en vertu d'une procuration du 10 octobre 2003.

Lequel comparant a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes. La société prend la dénomination de UNITED PROFESSIONAL MEDIA, S.à r.l.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance par l'intermédiaire de prêts ou autrement, à toute société affiliée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à Euros quatre cent vingt-six millions six cent dix-huit mille (EUR 426.618.000,-) subdivisé en Euros quatre millions deux cent soixante-six mille cent quatre-vingt (4.266.180) parts sociales d'une valeur nominale de Euros cent (EUR 100,-) chacune.

**Art. 6.** Chaque part donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus du transfert à un non-associé conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et ils sont révocables ad nutum et à tout moment.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à

une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le quorum pour une réunion du conseil de gérance est de trois gérants.

Le conseil des gérants peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la décision intervenue.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à l'objet de la Société. La Société sera engagée par la signature seule et individuelle de chacun des gérants ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

**Art. 9.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 13.** Chaque année, la gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 15.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal ou, pour le premier exercice social, la date de constitution, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

La réserve de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale. Les associés peuvent décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

#### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante prémentionnée UIG B.V. représentée par M. Eric Isaac, prénommé celle-ci a souscrit et intégralement libéré 4.266.180 parts sociales de la Société, ensemble avec une prime d'émission par apport en nature d'une fraction de tous ses actifs et passifs (universalité) (la fraction restante étant allouée à UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., tel que exposé ci-après, des sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social à 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, consistant en

- 100.000.000 parts sociales de NLG 0,01 chacune dans CMPI HOLDINGS B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,

- 4.226 parts sociales de USD 15.000,- chacune dans UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- 7.426 parts sociales de USD 15.000,- chacune dans UNM INVESTMENTS No II, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- 102 parts sociales de EUR 1,- chacune dans CLASSICPACE LTD, une société de droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,

- 3 parts sociales de EUR 1,- chacune dans TONICREALM LTD, une société de droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,

- 100 parts sociales de EUR 1,- chacune dans AUSTERELAND LTD, une société de droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,

- 42 parts sociales de NLG 1.000,- chacune dans UBM ASIA B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Amsteldijk 166, Suite 3.20, 1079 LH Amsterdam,

- 1.000 parts sociales de NEW ISRAELI SCHEC 1,- chacune dans MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED, une société de droit israélien, ayant son siège social à Silver Building, Suite 112-115, 7 Abba Hillel Street, Ramat Gan52522,
- 10.000 parts sociales de EUR 7,86 chacune dans EUROPEAN BUSINESS PRESS S.A., une société de droit belge, ayant son siège social à 144 avenue Eugène Plasky, B-1030 Bruxelles,
- 1 part sociale ordinaire de EUR 1,- dans PHOENIXMERGE LIMITED, une société de droit anglais et gallois, ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE1 9UY,
- tous les avoirs corporaux, à savoir une installation téléphonique et un support informatique et un équipement bureautique pour une valeur totale de EUR 5.464,25, et
- toutes les dépenses accumulées de UNITED INFORMATION GROUP B.V. pour un montant total de EUR 595.666,46.

L'apport a été évalué à EUR 2.133.089.752,09 dont EUR 426.618.000,- ont été alloués au capital social, le reste étant alloué au poste prime d'émission.

Cet apport, ensemble avec les fractions restantes des actifs et passifs qui sont simultanément apportés en nature à UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., dans le cadre de la constitution de UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., effectuée en ce même jour, contre émission de parts sociales nouvelles dans UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., constituent tous ses actifs et passifs tels que définis à l'article 4-1- de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Tous ces actifs et passifs apportés (intégralité de patrimoine) sont documentés sur le bilan de la société apporteuse, UNITED INFORMATION GROUP B.V., en date de ce jour 13 octobre 2003, lequel bilan restera ci-annexé, signé par UIG B.V. et ci-après reproduit de sorte à faire partie intégrante du présent acte. La partie des actifs et passifs apportés à la société ont par ailleurs fait l'objet d'un rapport d'évaluation du conseil de gérance, signé par les parties comparantes, lequel rapport restera ci-annexé pour être soumis avec lui à l'enregistrement; le reste des actifs et passifs de UIG B.V. sont apportés à UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., tel qu'exposé dans des rapport annexés aux actes de constitution de UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., en même date des présentes.

<i>APPORT</i> .....	<i>UIG BV</i>
<i>Description</i> .....	<i>Balance in EUR</i>
Installation téléphonique .....	2.269,80
Support informatique et équipement bureautique .....	3.194,45
Charges sociales accumulées .....	(2.112,22)
Commission de gestion accumulée .....	(632,50)
Impôts sur salaire accumulé .....	(831,86)
Frais légaux et professionnels accumulés .....	(14.357,00)
Loyers accumulés .....	(300,00)
Autres créanciers .....	(29.099,64)
Impôt sur le revenu des personnes morales .....	(548.333,24)
PR Newswire do Brasil .....	284.390,89
Investissement dans VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l. ....	5.516.072.027,99
Investissement dans UNITED INFORMATION GROUP BV .....	0,00
Investissement dans ROAST, S.à r.l. ....	3.371.023,60
Investissement dans BARTERSTORE LTD .....	210.753.581,50
Investissement dans NOP WORLD LTD .....	195.103.015,80
Investissement dans TONICREALM LTD .....	885.742,50
Investissement dans CLASSIPACE LTD .....	136.377.319,63
Investissement dans UNM SHELFSCO No. 2 LTD. ....	218.998.296,18
Investissement dans UCP HOLDINGS, S.à r.l., 100% .....	2.677.353.240,05
Provision pour valeur inférieure UCP HOLDINGS, S.à r.l. ....	(1.268.297.380,00)
Investissement dans UNM INVESTMENTS No. II, S.à r.l. ....	97.791.470,34
Provision pour valeur inférieure UNM INVESTMENTS No. II, S.à r.l. ....	(84.562.730,00)
Investissement dans EUROPEAN BUSINESS PRESS S.A. ....	4.913.734,94
Investissement dans UBM ASIA BV .....	41.914.315,86
Investissement dans MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED. ....	892.318,17
Provision pour valeur inférieure MILLER FREEMAN (ISRAEL) LIMITED .....	(892.318,17)
Investissement dans CMPI HOLDINGS BV .....	215.821.181,73
Investissement dans PHOENIXMERGE LTD .....	6.983.947,19
Investissement dans URN LTD .....	100.971.461,25
Investissement dans AUSTERLAND LTD .....	304.499.112,06
Investissement dans NOP WORLD INC .....	9.957.849,26
Investissement dans MEDIAMARK RESEARCH INC .....	21.237.452,20
Investissement dans UBM INFORMATION HOLDINGS (NEDERLAND) BV .....	172.197.858,00

Investissement dans INFOCLAIM LTD . . . . .	152.191.941,01
Investissement dans UBM SERVICES HOLDINGS BV . . . . .	99.755.307,40
Investissement dans UNITED BUSINESS MEDIA (GP) No. 3 LTD . . . . .	304.499.112,06
Investissement dans UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	341.058.903,58
Investissement dans INTERNATIONAL TRADE EXHIBITION INC . . . . .	0,00
Investissement dans PR NEWSWIRE EUROPE LTD . . . . .	25.555.460,00
Investissement dans PR NEWSWIRE, S.à r.l., (France). . . . .	6.499.474,62
Provision pour valeur inférieure PR NEWSWIRE, S.à r.l., (France). . . . .	(6.499.474,62)
Investissement dans PR NEWSWIRE ARGENTINA S.A. . . . .	125.126,55
Investissement dans CYPERUS SPAIN S.A. . . . .	1.228.368,88
Provision pour valeur inférieure CYPERUS SPAIN S.A. . . . .	(1.228.368,88)
Intercompany with UNM LLC HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	(316.077,39)
Prêt intragroupe avec VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l. . . . .	(2.517,04)
Prêt intragroupe avec NEXUSGROVE HOLDINGS . . . . .	4.974,53
Prêt intragroupe avec UBM ASIA BV . . . . .	848.855,89
Prêt intragroupe avec UBMG LTD . . . . .	(195.583,13)
Prêt intragroupe avec VAVASSEUR INTERNATIONAL BV . . . . .	(10.509.317,54)
Prêt intragroupe avec UBM INFORMATION HOLDINGS (NEDERLAND) BV . . . . .	(44.997,44)
Prêt intragroupe avec KUBEN HOLDING BV. . . . .	47.892,07
Prêt intragroupe avec MEDIAMARK RESEARCH INC . . . . .	(1.076.898,20)
Prêt intragroupe avec CX PROPERTIES . . . . .	50.916,10
Prêt intragroupe avec NOP WORLD INC . . . . .	(325.776,97)
Prêt intragroupe avec CMPI HOLDINGS BV. . . . .	33.421,11
Prêt intragroupe avec UFL. . . . .	56.872,46
Prêt intragroupe avec CMP MEDIA LLC . . . . .	(290.098,40)
Prêt intragroupe avec MF WW. . . . .	152.732,36
Prêt intragroupe avec MF ASIA. . . . .	(89.477,73)
Prêt intragroupe avec CMPI . . . . .	(58.156,82)
Prêt intragroupe avec MF SWITZERLAND . . . . .	(6.042,59)
Capital social . . . . .	(53.092,39)
Prime d'émission . . . . .	(11.372.588.445,70)
Bénéfices non distribués . . . . .	1.243.925.702,34
Ajustement d'ouverture de bilan. . . . .	(235.454,80)
Bénéfices actuels . . . . .	77.306.209,02
Réserve de conversion. . . . .	557.315.590,60
Réserves de cours de change . . . . .	246.078,71
Réserve légale. . . . .	(11.500,00)
Autre réserve. . . . .	(1.040,01)
Ajustement de la réserve de conversion. . . . .	0,00
Lloyds TSB BANK . . . . .	592.671,62
	(0,00)
Valeur nette des avoirs . . . . .	9.494.095.952,22

*Contrepartie*

- 4.266.180 parts sociales de la Société avec une valeur nominale de EUR 100,- chacune émises avec une prime d'émission de EUR 1.706.471.752,09.
- 2.167.133 parts sociales de UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., prénommée, avec une valeur nominale de EUR 100,- chacune émises avec une prime d'émission de EUR 866.853.024,95.
- 1.320.793 parts sociales de UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., prénommée, avec une valeur nominale de EUR 100,- chacune émises avec une prime d'émission de EUR 528.317.085,97.
- 11.234.087 parts sociales de UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., prénommée, avec une valeur nominale de EUR 100,- chacune émises avec une prime d'émission de EUR 4.493.634.789,24.

A cause de l'apport de la totalité des actifs et passifs de UNITED INFORMATION GROUP B.V., une société de droit néerlandais, effectué simultanément, rien réservé ni excepté, à la Société et UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l., UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., et UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., prénommées, le notaire se réfère à l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

La preuve du transfert apports en nature a été donnée par acte notarié soussigné.

*Evaluation / Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de sa constitution à sept mille huit cents Euro.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

2. Le nombre de gérants est fixé à 4 pour une durée indéterminée:

- Eric Isaac, gérant résident de groupe, demeurant à Moutfort;
- Jack Groesbeek, gérant, demeurant à Krommenie, Pays-Bas;
- Neil Mephram, gérant, demeurant à Londres, Royaume-Uni;
- Dennis Bosje, gérant, demeurant à Steinfort, Luxembourg.

3. Un montant correspondant à 10% du capital social de la Société c'est-à-dire Euros quarante-deux millions six cent soixante et un mille huit cents (EUR 42.661.800,-) sera alloué à la réserve légale qui aura par la suite atteint le niveau requis par la loi. Ce montant est débité du compte prime d'émission.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite, le comparant a signé avec Nous, Notaire.

Signé: E. Isaac, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 83, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

J. Elvinger.

(070980.3/211/495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

### **SMARTSTREAM TECHNOLOGIES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.551.

#### STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirteenth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- SBS INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, a Company formed under the laws of England, having its registered office at 1690 Park avenue, Aztec West, Almondsbury, Bristol BS32 4RA, United Kingdom, trade register no. 400.4867;

2.- SmartStream TECHNOLOGIES (BRISTOL) LIMITED, a Company formed under the laws of England, having its registered office at 1690 Park avenue, Aztec West, Almondsbury, Bristol BS32 4RA, United Kingdom, trade register no. 121.9434.

Both of them hereby represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium, by virtue of proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

#### **Name, Duration, Registered office, Purpose**

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name SMARTSTREAM TECHNOLOGIES LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, more particularly purchase, sale, trade, distribution, commission, brokerage, software and hardware maintenance as well as other supplies, study and technical aid, engineering.

**Art. 4.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.



The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

#### **Corporate Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000.- (thirty one thousand euros), represented by 310 (three hundred ten) shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred euros) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

#### **Management - Supervision**

**Art. 6.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time.

The number of directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The board of directors convenes as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

The meetings of the board of directors will be validly held provided that the majority of directors be present.

The resolutions of the board of directors shall be adopted by the majority of directors present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant privileges with or without payment.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by one Director or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

#### **Shareholders' Meetings**

**Art. 10.** The annual General Meeting is held on the last Thursday of October at 11.00 am at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 11.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 12.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

#### **Business Year, Allocation of Profits**

**Art. 13.** The Company's business year begins on July 1st and closes on June 30st.

**Art. 14.** After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five percent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10.00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators,

physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable Law**

**Art. 16.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory Measures*

Exceptionally the first business year will begin today and close on June 30, 2004.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

- 1.- SBS INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, 300 shares: EUR 30,000.-
  - 2.- SmartStream TECHNOLOGIES (BRISTOL) LIMITED, 10 shares: EUR 1,000.-
- Total: 310 shares: EUR 31,000.-

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (one hundred per cent), and therefore the amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand euros) is as now at the disposal of the Company SMARTSTREAM TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Statement*

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about thousand five hundred euros.

#### *Extraordinary General Meeting*

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

#### *First resolution*

The number of Directors is set at three and that of the auditors at one.

#### *Second resolution*

The following are appointed Directors:

- 1.- Mr Martin Brown, Chief Executive Officer, residing at 26 George Eliot Close Witley, Godalming, Surrey GU8 5PQ, United Kingdom;
- 2.- Mr Mike Johns, Finance Director, residing at 14 Napier Road, Crowthorne, Berkshire, United Kingdom;
- 3.- Mrs Katharina Oberpfalzer, employee, residing at 37/DG1 Diehgasse, 1050 Vienna, Austria.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at June 30, 2004.

#### *Third resolution*

Is elected as auditor:

- EUROFID, S.à r.l., a company having its registered office at 398 route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at June 30, 2004.

#### *Fourth resolution*

The address of the Company is fixed at L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

#### *Prevailing Language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le treize octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1.- SBS INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, société de droit anglais, ayant son siège social au 1690 Park avenue, Aztec West, Almondsbury, Bristol BS32 4RA, Grande Bretagne, numéro d'immatriculation 400.4867;

2.- SmartStream TECHNOLOGIES (BRISTOL) LIMITED, société de droit anglais, ayant son siège social au 1690 Park avenue, Aztec West, Almondsbury, Bristol BS32 4RA, Grande Bretagne, numéro d'immatriculation 121 9434.

Toutes deux ici représentées par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu de procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### **Dénomination, Durée, Siège social, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: SMARTSTREAM TECHNOLOGIES LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet, plus précisément, vente, achat, négoce, distribution, commission, courtage, maintenance de tous logiciels, matériels et supports informatiques ainsi que toutes fournitures auxiliaires, études, conseils d'assistance et ingénierie.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

### **Capital social, Actions**

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### **Administration, Surveillance**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par telfax, cable, télégramme ou télex un autre administrateur pour le représenter.

Les réunions du conseil d'administration se tiendront valablement si la majorité des administrateurs sont présents. Les résolutions prises lors des réunions du conseil d'administration le seront valablement par la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires.

La Société se trouve engagée, soit par la signature individuelle d'un administrateur, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

#### **Assemblée Générale**

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois d'octobre à 11h00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 12.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

#### **Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier juillet et finit le 30 juin.

**Art. 14.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 15.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

#### **Loi Applicable**

**Art. 16.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 30 juin 2004.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- SBS INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, 300 actions: EUR 30.000,-

2.- SmartStream TECHNOLOGIES (BRISTOL) LIMITED, 10 actions: EUR 1.000,-

Total: 310 actions: EUR 31.000,-

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

*Deuxième résolution*

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Martin Brown, Directeur Général, demeurant au 26 George Eliot Close Witley, Godalming, Surrey GU8 5PQ, Grande Bretagne;

2.- Monsieur Mike Johns, Directeur Financier, demeurant au 14 Napier Road, Crowthorne, Berkshire, Grande Bretagne;

3.- Madame Katharina Oberpfalzer, employée, demeurant au 37/DG1 Diehlgasse, 1050 Vienne, Autriche.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 30 juin 2004.

*Troisième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

- EUROFID, S.à r.l., une société ayant son siège social au 398 route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 30 juin 2004.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la Société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

*Version Prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 83, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

J. Elvinger.

(070981.3/211/309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**WATFORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 33.595.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070935.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**WATFORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 33.595.

**EXTRAITS**

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 octobre 2003 que:

- Le siège social est transféré du 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 10, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070938.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**FORTIS LUXEMBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 24.784.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement le 3 octobre 2003 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg en remplacement de ERNST & YOUNG S.A.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Bas Schreuders, Administrateur, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Monsieur Christian Pithsy, Administrateur, responsable Risk Mgt FORTIS BANK, 20-30, rue Royale, B-1000 Bruxelles

Monsieur Edward Bruin, Administrateur, Maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Monsieur Jean Thill, Administrateur, employé privé, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

Monsieur Matthijs Van Der Want, Administrateur, responsable Financial Mgt FORTIS BANK, 3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles

ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

*Pour FORTIS LUXEMBOURG FINANCE S.A.*

B. Schreuders

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06025. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(070598.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2003.

---

**PENSION BEIM ROSA, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9689 Tarchamps, 12, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 5.391.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société PENSION BEIM ROSA, GmbH*

*Signature*

(902816.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**PENSION BEIM ROSA, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9689 Tarchamps, 12, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 5.391.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société PENSION BEIM ROSA, GmbH*

*Signature*

(902817.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**HEGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Vianden.  
R. C. Diekirch B 2.238.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

*Signature*

(902838.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**WALTERSTUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9690 Watrange, 4, rue Abbé Welter.  
R. C. Diekirch B 1.892.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société WALTERSTUFF, S.à r.l.*

Signature

(902819.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**WALTERSTUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9690 Watrange, 4, rue Abbé Welter.  
R. C. Diekirch B 1.892.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société WALTERSTUFF, S.à r.l.*

Signature

(902818.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**PEINTURES-DECORS OESTREICHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9559 Wiltz, Z.A. Salzbaach.  
R. C. Diekirch B 3.218.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société PEINTURES-DECORS OESTREICHER, S.à r.l.*

Signature

(902821.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**DUFRAIS S.A., Société Anonyme de droit étranger.**

Siège social: Succ. I: L-9764 Marnach, succ. II: Weiswampach.  
R. C. Diekirch B 4.585.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société DUFRAIS S.A.*

Signature

(902824.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**LUXEMBOURG CARS SERVICES, Société Anonyme.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Letzebuenger Heck.  
R. C. Luxembourg B 89.627.

L'an deux mille trois, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LUXEMBOURG CARS SERVICES, avec siège à L-4831 Rodange, 146, rte de Longwy, (R.C. n° B 89.627), constituée suivant acte notarié du 8 octobre 2002, publié au Mémorial C n° 1715 du 30 novembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Stéphanie Jumentier, employée privée, demeurant à Arlon.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte du registre des actionnaires que les 100 actions nominatives sont souscrites comme suit:

99 par Madame Isabelle Jumentier, sans profession, demeurant à F-41000 St Denis sur Loire;

1 action par Monsieur Dominique Magnette, demeurant à B-6700 Arlon.

Monsieur Dominique Magnette a été convoqué pour assister à l'assemblée générale extraordinaire par lettre recommandée avec accusé de réception datée du 6 août 2003.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Acceptation de la démission de Monsieur Dominique Magnette comme administrateur.
2. Nomination de Mademoiselle Isabelle Jumentier comme nouvel administrateur.
3. Transfert du siège de Rodange à Schiffflange.
4. Ajoute à l'objet social.
5. Modifications afférentes de l'article 1<sup>er</sup> deuxième alinéa première phrase et de l'article 2 premier alinéa.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité.

Madame Isabelle Jumentier est représentée par Madame Stéphanie Jumentier, préqualifiée, en vertu d'une procuration annexée au présent acte:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Dominique Magnette comme administrateur et lui accorde bonne et valable décharge pour l'exercice de son mandat.

Elle nomme en son remplacement, Madame Isabelle Jumentier, sans profession, né à Bordeaux (F), le 7 octobre 1972, demeurant à F-41000 Saint Denis sur Loire, 2, rue de Médecis.

*Deuxième résolution*

Le siège social est transféré de Rodange à Schiffflange.

L'adresse du siège est: L-3844 Schiffflange, Z.I. Letzebuerger Heck.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de rajouter à l'objet social: la vente, l'importation et l'exportation, la location de tous véhicules, automoteurs ou non, neufs ou usagés.

Suite aux résolutions qui précèdent:

- il y a lieu d'ajouter un paragraphe à l'article 2 des statuts:

**Art. 2. Alinéa 2.** La société a encore pour objet: la vente, l'importation et l'exportation, la location de tous véhicules, automoteurs ou non, neufs ou usagés.

- de changer l'article 1<sup>er</sup> alinéa 2 première phrase comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 2, première phrase.** Cette société aura son siège à Schiffflange.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ sept cent quatre-vingts euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: D. Magnette, S. Jumentier, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 septembre 2003, vol. 890, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.*

Pétange, le 6 octobre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

*Notaire*

(068747.3/207/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

**InterHorus, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.402.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(070673.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.



**CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.  
R. C. Diekirch B 95.756.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l.*

Signature

(902822.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.  
R. C. Diekirch B 95.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CORPORATE FITNESS INSTITUTE, S.à r.l.*

Signature

(902823.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**CERARDENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9501 Wiltz, 100, rue Charles Lambert.  
R. C. Diekirch B 4.091.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société CERARDENNE S.A.*

Signature

(902827.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**GARAGE LUTGEN NICOLAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9577 Wiltz, 10, route de Winseler.  
R. C. Diekirch B 3.239.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société GARAGE LUTGEN NICOLAS, S.à r.l.*

Signature

(902828.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**SITINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 74.941.

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SITINVEST S.A., avec siège à Pétange, (R.C. n° B 79.771), constituée suivant acte notarié du 16 mars 2000, publié au Mémorial C page 23674/2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à Bergem.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Changement de l'exercice social et modification afférente de l'article 12 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de changer l'exercice social. Il commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Suite à cette résolution la prochaine clôture aura lieu le 31 décembre 2003 et l'article 12 des statuts aura désormais la teneur suivante:

**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à sept cent quatre-vingt-dix euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: P. Wagner, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2003, vol. 892, fol. 33, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 17 octobre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(068742.3/207/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

---

**TOP 60, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9648 Erpeldange/Wiltz, 8b, rue Nic. Schildermans.

R. C. Diekirch B 94.745.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société TOP 60, S.à r.l.*

Signature

(902829.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**ROCADO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 72.988.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administrateurs tenue en date du 30 septembre 2003, que conformément à l'article 7 de l'acte de constitution M. Manfred G. Braun, 18, rue Henri Pensis, L-2322 Luxembourg, né le 20 juin 1942 à Berlin, Allemagne, a été nommé administrateur de la société (co-opté) en remplaçant M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg né le 21 septembre 1947 à Matteus, (Stockholm), Suède, administrateur démissionnaire. Le mandat se terminera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070644.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9838 Obereisenbach, Maison 1.

R. C. Diekirch B 96.165.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l.*

Signature

(902830.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**IMMO-ARDENNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9676 Noertrange, 17, Op der Hekt.

R. C. Diekirch B 94.664.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société IMMO-ARDENNES, S.à r.l.*

Signature

(902831.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**LADY DRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9205 Diekirch, 6, rue St. Antoine.

R. C. Diekirch B 94.142.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société LADY DRESS, S.à r.l.*

Signature

(902832.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**JP GARITTE CONSULTING AND MANAGEMENT ASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9672 Niederwampach, Maison 71.

R. C. Diekirch B 5.497.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2003, réf. DSO-AI00175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société JP GARITTE CONSULTING AND MANAGEMENT ASSURANCE S.A.*

Signature

(902833.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**FLIE-FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE INVESTISSEMENTS ETRANGERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.124.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 avril 2003*

- La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat vient à échéance lors de la présente Assemblée Générale Statutaire.

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Giancarlo Oligati, lawyer, demeurant à CH-Lugano, de Monsieur Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, de Monsieur Ange Fontecave, demeurant au 7/C Via della Festa, I-Varallo Pombia, de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Le 7 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

FLIE-FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE INVESTISSEMENTS ETRANGERS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of April 7, 2003*

- The cooption of Mr Sandro Capuzzo, private employee, residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as a Director in replacement of Mr Giancarlo Cervino, who resigned, be ratified.

- The mandates of Mr Giancarlo Olgiati, lawyer, residing at CH-Lugano, of Mr Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, residing at 72, rue du Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald, of Mr Ange Fontecave, residing at Via della Festa 7/C, I-Varallo Pombia, of Mr Sandro Capuzzo, private employee, residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Directors, and the company FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, having its registered office at avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Statutory Auditor, are reconducted for a new statutory term of 6 years until the Annual General Meeting of the year 2009.

April 7, 2003.

For true copy

FLIE-FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE INVESTISSEMENTS ETRANGERS S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2003, réf. LSO-AK00289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070970.3/795/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**EUROHAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9540 Wiltz, 29, avenue de la Gare.

R. C. Diekirch B 5.880.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07141, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

(902836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**LE CHAKIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6661 Born, 24, Hauptstrooss.

R. C. Diekirch B 2.706.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(902839.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 novembre 2003.

---

**NET LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3830 Schifflange, 41, rue des Fleurs.

R. C. Luxembourg B 84.246.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2003, réf. LSO-AJ07218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(070683.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.

---

**EUROGTC-CONSULTING, Société à responsabilité limitée,  
(anc. GROUPE THOMAS CONSEILS).**

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Jean Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 73.140.

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Frank Coustet, administrateur de sociétés, né à Arras le 1<sup>er</sup> janvier 1967, demeurant à Luxembourg, 7, rue de la Paix.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé actuel de la société à responsabilité limitée GROUPE THOMAS CONSEILS, avec siège social à Bertrange, constituée suivant acte du notaire Maître Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, en date du 6 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 119 du 4 février 2000;

- Qu'aux termes d'une cession de parts sous seing privé, intervenue en date du 25 février 2003, laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles, il a été cédé par Monsieur Alain Pavoglio, administrateur de sociétés, demeurant à L-2628 Luxembourg, 19, rue des Trévières, 5 parts sociales à Monsieur Frank Coustet, prénommé, au prix global de un euro, quittancé;

- Que le cessionnaire est propriétaire des parts cédées et il aura droit aux bénéfices y afférents à partir de ladite cession;

- Que Monsieur Frank Coustet, prénommé, en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée GROUPE THOMAS CONSEILS, déclare accepter ladite cession de parts ci-avant documentée au nom et pour compte de la société et dispenser le cédant de la faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Ensuite, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'accepter la cession de parts ci-avant constatée.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'associé décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 12.394,68 représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 123,94 chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites par Monsieur Frank Coustet, gérant de société, demeurant à Luxembourg, 5, rue Jean Pierre Sauvage.»

*Troisième résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach à L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Jean Pierre Sauvage de sorte que le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

*Quatrième résolution*

Les associés décident de changer la dénomination sociale en EuroGTC-CONSULTING de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de EuroGTC-CONSULTING.»

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ sept cent quatre-vingt-dix euros (790,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Coustet, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2003, vol. 892, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(068751.3/207/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

**MUNHOWEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4385 Ehlerange, 14, Zare Est.  
R. C. Luxembourg B 29.728.

L'an deux mille trois, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MUNHOWEN S.A., avec siège social à L-4385 Ehlerange, 14, ZARE Est, inscrite au R. C. sous le numéro B 29.728, constituée sous la dénomination MUNHOWEN DISTRIBUTION S.A. suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 109 du 24 avril 1989 et modifiée suivant actes reçus par le prédit notaire Frank Baden en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 214 du 18 mars 2000, en date du 27 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 1184 du 7 août 2002 et en date du 13 août 2002, publié au Mémorial C numéro 1535 du 24 octobre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges M. Lentz jr, diplômé BBA, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Bascharage.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Suppression de la valeur nominale des actions.

2) Conversion du capital social de quarante-cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 45.000.000,-) en un million cent quinze mille cinq cent vingt euros quatre-vingt-six cents (EUR 1.115.520,86) au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

3) Augmentation du capital social d'un montant de quatre cent soixante-dix-neuf euros quatorze cents (EUR 479,14) pour le porter de son montant actuel d'un million cent quinze mille cinq cent vingt euros quatre-vingt-six cents (EUR 1.115.520,86) à un million cent seize mille euros (EUR 1.116.000,-), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves de la société.

4) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

5) Modification du dernier point du deuxième alinéa de l'article 16 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«- Toutes opérations d'un montant supérieur de trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-).»

6) Modification du dernier point du sixième alinéa de l'article 22 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«- Toutes opérations d'un montant supérieur à trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-).»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de quarante-cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 45.000.000,-) en un million cent quinze mille cinq cent vingt euros quatre-vingt-six cents (EUR 1.115.520,86) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002 au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de quatre cent soixante-dix-neuf euros quatorze cents (EUR 479,14) pour le porter de son montant actuel d'un million cent quinze mille cinq cent vingt euros quatre-vingt-six cents (EUR 1.115.520,86) à un million cent seize mille euros (EUR 1.116.000,-), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves de la société.

*Quatrième résolution*

Suite aux conversions et augmentations de capital, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cent seize mille euros (EUR 1.116.000,-), représenté par quatre mille cinq cents (4.500) actions nominatives sans désignation de valeur nominale.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier point du deuxième alinéa de l'article 16 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«- Toutes opérations d'un montant supérieur à trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-).»

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier point du sixième alinéa de l'article 22 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« - Toutes opérations d'un montant supérieur à trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Lentz, Pierrard, Rentmeister, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 24 octobre 2003, vol. 427, fol. 75, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 3 novembre 2003.

A. Weber.

(071085.3/236/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2003.

**MUNHOWEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4385 Ehlerange, 14, Zare Est.

R. C. Luxembourg B 29.728.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(071089.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2003.

**FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.746.

*Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held on November 16th, 2002*

1. Reconstitution of the Board of Directors until the annual shareholders' meeting to be held for the approval of the annual accounts of the accounting year ending on December 31, 2002.

The Board will be composed as follows:

Mr Masood Humaid Malik Al Harthy, residing in P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

Mr Qais Mohamed Al Yousef, residing in P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

Mr Mukhtar M. Hasan, residing in P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

Mr Shabir Moosa Abdullah, residing in P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

Mr Akbar Ali Habib, residing in P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

Mr Darius Framroze, residing in P.O. Box 1949, Postal Code 114, Jibroo, Sultanate of Oman.

2. Full and total discharge be granted to the Board of Directors for the exercise of their mandate until December 31st, 2001.

3. Ratification of the appointment of M/s. Moore Stephens as Statutory Auditor of FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A. (FinCorp), Luxembourg for the financial year ended December 31st, 2001.

4. Reappointment of M/s. Moore Stephens as Statutory Auditor of FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A. (FinCorp), Luxembourg for the financial year ended December 31st, 2002.

5. Full and total discharge be granted to the Statutory Auditor for the exercise of his mandate until December 31st, 2001.

Luxembourg, November 16th, 2002.

For true copy

On behalf of FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2002*

1. Reconstitution du Conseil d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Le Conseil sera composé de la façon suivante:

M. Masood Humaid Malik Al Harthy, demeurant au P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

M. Qais Mohamed Al Yousef, demeurant au P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

M. Mukhtar M. Hasan, demeurant au P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

M. Shabir Moosa Abdullah, demeurant au P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

M. Akbar Ali Habib, demeurant au P.O. Box 200, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman,

M. Darius Framroze, demeurant au P.O. Box 1949, Postal Code 114, Jibroo, Sultanate of Oman.

2. Décharge est donnée aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat relatif au bilan clôturé au 31 décembre 2001.

3. Ratification de la cooptation du Commissaire aux Comptes de la société M/s. Moore Stephens de FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A. (FinCorp), Luxembourg jusqu'à l'année approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2002.

4. Décharge est donnée au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de son mandat relatif au bilan clôturé au 31 décembre 2002.

Certifié sincère et conforme

*On behalf of FINANCIAL CORPORATION INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2003, réf. LSO-AJ06001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068653.3/795/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2003.

**SIDENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.684.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 octobre 2003, que:

- que M<sup>e</sup> René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 17 août 1953 à Luxembourg a été élu comme nouveau administrateur en remplaçant M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, né le 21 septembre 1947 à Matteus (Stockholm) Suède, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2005.

- que THE SERVER GROUP EUROPE S.A., 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg a été élu comme nouveau commissaire aux comptes en remplaçant EuroSkandic S.A., 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, commissaire aux comptes démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2003, réf. LSO-AJ07460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070643.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2003.